

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 OCTOBRE 2015

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROULLEAU, ROBICHON, PRUGNEAUX

Absents excusés : Mme et M. BRIFFAUD, BLUTEAU.

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Christelle CAIGNON a été désignée secrétaire de séance.

En préambule, le maire signale que les deux secrétaires sont en arrêt de travail pour cause de santé.

1. DEMANDES D'EMPRUNTS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE LA SALLE DE SPORTS (052-053-15)

Un emprunt de 118 000 €, à taux fixe sur 15 ans, ainsi qu'un Court Terme TVA de 20000 € ont été demandés auprès de quatre banques. La commission « finances » a étudié les différentes offres. Elle a fait part au conseil de ses propositions.

Après en avoir débattu, le conseil retient la proposition de la Banque Postale avec un taux de 2.01% et 400 € de frais pour une durée de 14 ans. Pour ce qui est du court terme qui couvre la TVA, la proposition du Crédit Agricole a été retenue au taux euribor 3 mois avec une marge de 1,25% et 100 € de frais.

2. AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE A LA TRANCHE 1A DU LOTISSEMENT DES ACACIAS (054-15)

Mr le Maire rappelle au conseil que par convention en date du 30 juillet 2013, la commune a confié à l'Agence de service aux collectivités locales de Vendée une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des études et des travaux du lotissement à usage d'habitation « Les Acacias », d'environ 2.5 Ha. L'article 5.3 de cette convention prévoit que la rémunération définitive de l'assistant pour la réalisation des travaux (mission TRAV) du lotissement sera arrêtée au stade de l'avant-projet pour chaque tranche opérationnelle. L'état d'avancement permet maintenant la fixation de la rémunération relative à la mission « TRAV » d'une 1^{ère} phase d'aménagement permettant la desserte de 12 lots (TRANCHE 1A). Le Maire propose au conseil d'accepter l'avenant N°1 à la convention fixant la rémunération de l'agence de services aux collectivités locales pour la phase travaux de la 1ère phase d'aménagement permettant la desserte de 12 lots à 13 895.40 € H.T. soit 16 674.48 € TTC. (231 590 € H.T. travaux et honoraires x 6 % = 13 895.40 €.). Après en avoir débattu, le conseil accepte cet avenant N°1 à la convention.

3. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ENTRE LA COMMUNE ET Mr Pierre CHARRIER (055-15)

Mr le Maire rappelle au conseil que Mr Pierre CHARRIER loue à la commune, par convention d'occupation précaire, la parcelle ZP 221 de 1 Ha 13 a 04 et la partie haute des parcelles ZP 99 et ZP 308 soit 2 Ha 07 a. correspondant à la 2^{ème} tranche du lotissement des Acacias. Suite à la division de la 1^{ère} tranche du lotissement des Acacias en deux tranches 1a et 1b l'exploitant des terrains peut donc occuper la partie 1b. Le conseil décide de louer, par convention d'occupation précaire, la partie 1B représentant une surface de 1 Ha 37 a 33 au prix de 116.85 € l'ha.

4. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION « PRESTATION PAIE » ENTRE LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE ET LA COMMUNE (056-15)

La prestation de confection de la paie des agents et des élus se termine le 31 décembre 2015. Une nouvelle convention, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 4 ans est proposée par le Centre de Gestion, à compter du 1^{er} janvier prochain. Mr le Maire propose au conseil la poursuite de cette mission. Après en avoir délibéré, le conseil décide de reconduire cette prestation.

5. « Centre Sans SOUCIS » pour 2016 (057-15)

Anne GODREAU, l'adjointe responsable de la garderie a présenté la problématique.

La CAF demande si la commune veut appliquer la nouvelle tarification pour les accueils de loisirs pour continuer à percevoir les 2 000 € de subvention par an pour une convention qui dure trois années.

Après avoir longtemps débattu en commission périscolaire et en conseil municipal, en pesant notamment les avantages et les inconvénients, le conseil accepte de signer la convention avec la CAF pour trois années.

6. DEVIS D'INTERVENTION D'ARCHIVISTE.

Mr le Maire informe le conseil que Mme Marie-Noëlle BONNIER, archiviste du Centre de Gestion, a visité le 27 août dernier le local des archives. Elle estime à 3 semaines d'intervention pour :

- la réalisation d'un instrument de recherche avec index pour permettre de connaître le réel contenu des archives et de faire des recherches plus rapides,
- la réalisation des tris et des éliminations réglementaires,
- la réorganisation de la salle d'archives pour augmenter la capacité de stockage de cette pièce,
- une formation dispensée aux agents communaux pour poursuivre l'inventaire réalisé.

Le tarif journalier 2015 a été fixé à 195 €. Le devis peut donc être estimé à 2 925 €. englobant la totalité de l'intervention (déplacement, repas, saisie informatique de l'inventaire et des bordereaux d'élimination des archives)

La programmation de l'intervention pourrait être envisagée au 1^{er} semestre 2017 en fonction de notre réponse et des autres sollicitations en cours.

Le devis a été accepté par les archives départementales.

Le conseil municipal accepte ce devis.

7. DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

☛ devis de CHARIER TP Sud de Combrand, pour l'aménagement de sécurité rue du Grand Lay et Rue de Rochereau pour 4 313.93 € TTC.

☛ Honoraires de maîtrise d'œuvre de la SAET pour l'aménagement de voirie au niveau de la traversée du Pt Clou (RD N°23) - Tranche ferme : Phase pré-opérationnelle (A.V.P.) 1 450 € H.T. – Tranche conditionnelle – En l'absence de l'enveloppe financière affectée aux travaux, les honoraires sont prévus comme suit :

Montant des travaux	Taux
Inférieur à 50 000 €	5.80 %
De 50 000 à 100 000 €	4.50 %
Au-delà de 100 000 €	3.80 %

Le montant des honoraires définitifs sera arrêté à l'issue de la phase avant-projet.

8. BILAN DE LA REUNION DE LA COMMISSION VOIRIE AVEC LA SAET ET MR GUILLOU DE L'AGENCE ROUTIERE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE AU PT CLOU

Mercredi 21 octobre - Présents : La SAET : Mathieu Jallaud – L'Agence Routière : Jean-Pierre Guillou, Dominique B. - Henri R. – Vincent R. - Michel B. –

La commission a fait part de ses réflexions afin de traiter la vitesse excessive constatée lors de la traversée de ce village. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les travaux envisagés. En tout état de cause, ces derniers ne se réaliseraient qu'en 2017, les subventions possibles n'étant disponibles qu'à cette date.

9. POINT SUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DE SPORTS + DEVIS SPORT 2000 POUR LE PANNEAU DE BASKET.

Les travaux de couverture sont terminés depuis le 21 octobre. Les échafaudages sont enlevés depuis le 27 octobre. Les nouveaux panneaux de basket (nouvelles normes) ne s'adaptent pas sur l'installation existante qui date de la construction de la salle. Il faut des nouveaux cadres.

Un devis de SPORT 2000 s'élève à 2000 € 00 TTC. Mr Chateigner a donné les explications nécessaires.

Afin de s'assurer de l'étanchéité, le conseil n'entreprendra la pose du linoléum qu'au printemps prochain après les pluies hivernales.

10. COMMISSION ASSAINISSEMENT POUR L'OUVERTURE DES PLIS CONCERNANT L'EXTENSION DE LA LAGUNE AVEC DES BACS A ROSEAUX

La commission composée de Mrs BOCQUIER, BROSSEAU - ROBICHON, ROULLEAU, SACHOT, PRUGNEAUX, CHATEIGNER, CAIGNON se réunira le mardi 17 novembre à 10 h 30 à la mairie pour l'ouverture des plis concernant l'extension de la lagune.

11. POINT SUR LA VISITE DE L'EPICERIE COMMUNAUTAIRE DE Savennières.

Mrs ROBICHON, PRUGNEAUX et BOCQUIER sont allés à Savennières le mardi 20 octobre. Mr PRUGNEAUX a fait le point de la visite à partir d'un diaporama.

12. PERMANENCES POUR LES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE DE 8 H à 18 H, salle de conseil de la mairie (accord de la Préfecture).

Les permanences ont été établies afin d'assurer des conditions de vote satisfaisantes.

13. RASSEMBLEMENT CANTONAL DES COMBATTANTS LE 5 DECEMBRE à l'occasion de la commémoration des victimes des guerres d'Algérie-Maroc-Tunisie.

Les Anciens combattants et Soldats de France en collaboration avec la mairie organisent cette cérémonie. Il est de tradition que c'est le conseil municipal qui met en place le vin d'honneur et assure le service.

14. REUNIONS A FIXER

- Conseil municipal : Mardi 1^{er} décembre
- Conseil municipal : Mardi 15 décembre
- Assainissement : commission le **17 novembre, à 10 h 30**. Ouverture des plis pour les travaux aux lagunes.
- Voirie : Petit Clou – Etude de l'Agence routière de Pouzauges. La date reste à fixer par rapport à la SAET, le bureau d'étude qui étudie les différentes propositions.
- Bulletin municipal : Réunion de lancement le lundi 16 novembre, à 18 h 30.
- Téléthon : réunion de préparation avec les associations **le jeudi 5 novembre, à 18 h 30**, à la mairie.
- Commission garderie périscolaire : Mercredi 25 novembre, 18 h 30.
- Vœux de la municipalité: Vendredi 22 janvier 2016.

15. DIVERS

- ☞ Ecole – CM1-CM2 - Un projet sur l'environnement et l'eau en collaboration avec le CPIE de la Maison de la Vie Rurale et la commune concerne la classe des CM1-CM2 durant l'année scolaire 2015-2016. A titre d'exemple, en collaboration avec la commune, les élèves vont suivre les travaux aux lagunes avec la réalisation de bacs à roseaux, le fleurissement du bourg et des pieds de murs en particulier ou la réalisation de jardinières.

Vu par la secrétaire de séance : Christelle CAIGNON
Le Maire
Michel BOCQUIER